



138, rue de Pessac
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 81 62 40
s3bor@snes.edu

Mercredi 15 avril 2009
Aux S1 n°8

B
O
R
D
E
A
U
X

EDITO

spécial "élections"

Calendrier

Du
4 mai au
26 mai 2009

VOTER POUR ÉLIRE VOS REPRESENTANTS DANS LE SNES

Tous les deux ans sont organisées des élections dans notre syndicat pour élire et renouveler tous ceux qui seront appelés à diriger le SNES.

Ces élections sont le gage de la démocratie interne, mais aussi l'occasion, pour de nouveaux militants de s'engager dans l'action syndicale au niveau du département (S2), de l'académie (S3) et du national (S4).

Pour rationaliser les votes, les opérations sont cumulées pour les 5 départements.

Tous les syndiqués à jour au 4 mai, date de l'ouverture du scrutin, peuvent et doivent voter dans leur établissement ou par correspondance. Merci d'avance aux militant-es des S1 (SNES établissement) d'organiser les opérations de vote.

Tous les syndiqués votent pour :

- la CA académique
- les 5 SNES Départementaux
- la CA nationale et les catégories

sommaire

Voter pour élire vos représentants dans le SNES

PV de dépouillement et liste d'émargement CA et S2

PV de dépouillement et liste d'émargement CA nationale

Bulletins de vote CA et S2 et CA nationale

Annexes : Liste des adhérents

le secrétariat du S3 de Bordeaux,

Marie Claude Dunord, Maï Nguyen,

Fabienne Sentex, Brigitte Bellebeau, Valérie Bladanet,

Jean Pascal Méral, Alain Billate, Alain Leurion, Philippe Jeanjean

MATERIEL DE VOTE

1. Pour la CA académique et le S2

- Le bulletin du S3 n°170 de mai-juin 2009 contient le rapport d'activité du S3 et des S2, les programmes et les listes électorales (Unité et Action, Ecole Emancipée).
- *La liste d'émargement* valable pour les votes pour l'académie et les départements **doit être obligatoirement signée par chaque votant**. Elle est jointe ci après ainsi que le PV de dépouillement.
- Des enveloppes pour le vote peuvent être envoyées à la demande aux S1 qui le signaleront au S2, nous vous rappelons à ce propos que l'aide financière au S1 existe et que beaucoup ne l'ont pas sollicitée en début d'année.

2. Pour la CA nationale

- Les listes et programmes paraissent dans l'US, vous y trouverez ci-après un exemplaire d'un bulletin de vote, **la liste d'émargement doit être obligatoirement signée par chaque votant ainsi que le PV de dépouillement**.

QUI VOTE ?

Tous les syndiqués ayant payé leur cotisation 2008-2009 au 4 mai.

Les trésoriers de S1 doivent donc transmettre **immédiatement** au S3 les dernières cotisations reçues, afin que celles-ci soient bien enregistrées avant la date du dépouillement académique. A défaut, ce serait un motif d'annulation du vote de tout le S1.

Attention :

- Au cas où des collègues non à jour auraient voté, il faut annuler leur vote avant le dépouillement dans le S1. A défaut, ce serait un motif d'annulation du vote de tout le S1.
- Si des votants ont payé leur cotisation dans un autre S1 (TZR, MI-SE en suppléance par exemple), **le préciser sur le PV de dépouillement** en indiquant dans quel S1 ils ont versé leur cotisation.

COMMENT VOTER ?

1. CA académique et S2 : 2 votes

- Chaque syndiqué vote pour une liste entière en cochant soit UA pour Unité et Action, soit EE pour Ecole Emancipée, que ce soit pour la CA académique ou pour le département où il exerce. Attention à ne pas cocher **tous les départements**.
- Le bulletin de vote est mis dans une enveloppe vierge puis dans une seconde enveloppe portant le nom et la signature du votant.
- Déposer le vote à l'endroit indiqué par le S1, **penser à émarger la liste d'émargement** préparée à l'avance par le S1 en y inscrivant les noms de tous les syndiqués à jour.

2. CA nationale : 2 votes

- Enveloppe intérieure ne portant aucune mention
 - Enveloppe extérieure cachetée avec **nom, signature, catégorie**
- Le vote est double : chaque syndiqué vote pour une liste et pour un secrétaire de catégorie (avec son suppléant). **Chaque votant doit signer la liste d'émargement** correspondant à ce scrutin, préparée par le S1 (il y a une liste d'émargement pour la CA académique, une autre pour la CA nationale).

Cas des syndiqués absents de l'établissement dans la période du vote (congé de maladie, maternité, etc.). Le S1 leur fera parvenir le matériel de vote et les invitera à voter par correspondance. Le vote sous double enveloppe (cf ci-dessous) sera placé dans une 3ème enveloppe envoyée au secrétaire de S1 : il devra parvenir au S1 avant **le 26 mai** et sera dépouillé avec les autres votes.

DÉPOUILLEMENT

Une commission de dépouillement se réunira sous la responsabilité du secrétaire de S1 dès la fin du scrutin, c'est à dire le 26 mai ou avant si tous les électeurs ont voté.

Elle devra :

1. S'assurer que tous les votants sont à jour de leur cotisation. **Annuler les votes qui ne répondraient pas à cette condition.**

2. Vérifier, pour chacun des 2 votes, la correspondance entre le nombre de votes émis et le nombre de signatures sur les listes d'émargement. Au cas où des votants auraient

oublié d'émarger, joindre l'enveloppe extérieure (signée) de leur vote au PV de dépouillement envoyé au S3 (indispensable). Joindre également l'enveloppe émargée de ceux qui ont voté par correspondance.

3. Dépouiller séparément les 2 votes (CA académique et CA nationale). **Remplir les 2 PV correspondants** (pour la CA nationale, ne pas oublier la partie : vote de catégorie).

Envoyer immédiatement au S3 les PV de dépouillement avec les résultats et les 2 listes d'émargement.

VOTES PAR CORRESPONDANCE ADRESSÉS AU S3

Ils concernent les syndiqués « isolés », c'est-à-dire seuls dans leur établissement, ou se trouvant dans un établissement où il n'existe pas de S1, ou encore non rattachés à un établissement (en congé de longue durée par exemple); les retraités ; les CFC.

Pour ces camarades :

Mettre le bulletin de vote académique et départemental dans une enveloppe ne portant aucune indication, puis le glisser dans une 2ème enveloppe portant nom et prénom, catégorie, établissement (pour les isolés) ou

situation et département (pour les retraités) et **signature.**

Envoyer le tout dans une 3ème enveloppe portant la mention : « vote CA académique et SNES départementaux »

Faire de même pour le vote CA nationale mention « vote CA nationale » sur la 3ème enveloppe.

Envoyer les 2 enveloppes à SNES-S3(élections), 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

Ces votes doivent être postés au **plus tard le 26 mai**, et mieux, quelques jours plus tôt.

Nous vous demandons de veiller à ce que tous les syndiqués soient informés et votent, de respecter rigoureusement toutes les indications, pour qu'un maximum de collègues s'expriment et pour éviter les risques d'annulation.

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DES S1
Vendredi 5 JUIN à partir de 14h au SNES
138 rue de Pessac, 33000 Bordeaux

VOTE POUR LA CA ACADEMIQUE ET LES S2

4 mai - 26 mai 2009

LISTE D'EMARGEMENT
ET PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT

- Ne votent que les syndiqués ayant payé leur cotisation
- Joindre les enveloppes signées de ceux qui n'auraient pas émargé

ETABLISSEMENT :

VILLE : Dep :

Nombre de syndiqués du S1

Nombre de votants :

(cotisations enregistrées à la date du 4 MAI et transmises au S3)

Noms des votants ayant payé leur cotisation dans un autre S1 (préciser quel S1) ou directement au S3 :

VOTE CA ACADEMIQUE

Blancs ou nuls : Liste UNITE ET ACTION :

Exprimés : Liste ECOLE EMANCIPEE :

VOTE S2 DEPARTEMENTAL

Blancs ou nuls : Liste UNITE ET ACTION :

Exprimés : Liste ECOLE EMANCIPEE :

Liste ENSEMBLE :

Certifié exact

Les membres de la Commission
De dépouillement :

Le Secrétaire (nom et signature):

Le Trésorier (nom et signature) :

A signer obligatoirement
Par tous les votants

LISTE D'EMARGEMENT

CA ACADEMIQUE S2 DEPARTEMENTAL

Noms	Signature	Noms	Signature

Bulletin de vote : ÉLECTION ACADÉMIQUE 4 mai - 26 mai 2009

A - Election à la CA académique S3 Bordeaux

- Liste "Unité et Action" - UA *Cochez la liste choisie*
 Liste "École Émancipée" - EE

Ce bulletin peut être
découpé, photocopié
ou reproduit à la main

B - Election départementale SNES (ne cochez que votre département)

Dordogne

- Liste
Ensemble

Gironde

- Liste UA
 Liste EE

Landes

- Liste UA

Lot et Garonne

- Liste UA
 Liste EE

Pyrénées Atl.

- Liste UA
 Liste EE

Bulletin de vote : ÉLECTION ACADÉMIQUE 4 mai - 26 mai 2009

A - Election à la CA académique S3 Bordeaux

- Liste "Unité et Action" - UA *Cochez la liste choisie*
 Liste "École Émancipée" - EE

Ce bulletin peut être
découpé, photocopié
ou reproduit à la main

B - Election départementale SNES (ne cochez que votre département)

Dordogne

- Liste
Ensemble

Gironde

- Liste UA
 Liste EE

Landes

- Liste UA

Lot et Garonne

- Liste UA
 Liste EE

Pyrénées Atl.

- Liste UA
 Liste EE

Bulletin de vote : ÉLECTION ACADÉMIQUE 4 mai - 26 mai 2009

A - Election à la CA académique S3 Bordeaux

- Liste "Unité et Action" - UA *Cochez la liste choisie*
 Liste "École Émancipée" - EE

Ce bulletin peut être
découpé, photocopié
ou reproduit à la main

B - Election départementale SNES (ne cochez que votre département)

Dordogne

- Liste
Ensemble

Gironde

- Liste UA
 Liste EE

Landes

- Liste UA

Lot et Garonne

- Liste UA
 Liste EE

Pyrénées Atl.

- Liste UA
 Liste EE

Bulletin de vote : ÉLECTION ACADÉMIQUE 4 mai - 26 mai 2009

A - Election à la CA académique S3 Bordeaux

- Liste "Unité et Action" - UA *Cochez la liste choisie*
 Liste "École Émancipée" - EE

Ce bulletin peut être
découpé, photocopié
ou reproduit à la main

B - Election départementale SNES (ne cochez que votre département)

Dordogne

- Liste
Ensemble

Gironde

- Liste UA
 Liste EE

Landes

- Liste UA

Lot et Garonne

- Liste UA
 Liste EE

Pyrénées Atl.

- Liste UA
 Liste EE